

ORDRE DES AVOCATS  
À LA  
COUR DE PARIS

*Le Bâtonnier*

Monsieur Bruno DALLES  
Directeur du Service TRACFIN  
TRACFIN  
10, rue Auguste Blanqui  
93196 Montreuil-sous-Bois Cedex

Paris, le 29 mars 2017

Monsieur le Directeur,

C'est avec beaucoup de surprise que mes confrères ont découvert les propos qui avaient été tenus au nom de votre administration au sein de la Commission Pana lors de l'audition publique du 6 mars 2017

En l'état et pour ce qui me concerne, je ne savais pas qu'il était possible pour l'instant d'identifier un avocat parisien ou une Carpa Française qui aurait participé au mécanisme d'évasion fiscale découvert à l'occasion de l'affaire des Panamas Papers.

Dès lors, comment peut-on expliquer qu'il ait été déclaré au nom de la France, dans le cadre de ce dossier spécifique, que les Carpa constituaient une faille dans le dispositif alors même que nous nous sommes précisément accordés pour vous communiquer le fil bancaire et améliorer nos systèmes de prévention.

Comment également ne pas s'étonner de voir déclarer que le contrôle disciplinaire que nous exerçons serait un contrôle « entre pairs », ce qui laisserait supposer, sans justificatif et sans exemple précis, que nous couvririons des actes illégaux ?!

En fait et pour être direct, je ne comprends pas l'utilité de déclarations critiques de l'action du Barreau et de notre Etat pour, in fine, conclure que des efforts ont été faits en suite de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> décembre 2016.

C'est un exercice d'auto flagellation qui nous met tous en difficulté et provoque une série de protestations légitimes de mes confrères que je ne puis ignorer.

Il n'y a pas de raison d'accepter d'être taxé de malhonnêteté, sans exemple précis, sur le simple fondement de supputation ou de rumeur.

FS

Je serais déloyal en ne vous faisant pas part de leurs protestations contre les déclarations de Monsieur le Directeur Adjoint Allo, telles qu'elles ont été rapportées.

Il y a peut-être une méprise ou un malentendu, ce qui me permettrait de répondre sereinement à mes confrères et à nos homologues en les rassurant.

Je vous sais grand serviteur du Service Public, de l'intérêt général et homme de dialogue.

Je vous remercie donc par avance de votre réponse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de toute ma considération et de mon plus fidèle souvenir.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. S. CARD' with a stylized flourish at the end.

Frédéric SICARD